



# CONSEIL D'EXPLOITATION & COMMISSION TOURISME

COMPTE RENDU

18 mars 2025

CONSEIL D'EXPLOITATION

# ORDRE DU JOUR

---



- 1** Présentation de la Récré
- 2** Baromètre touristique 2024
- 3** Renouvellement du classement de l'OT
- 4** Présentation du compte financier unique 2024
- 5** Etat des lieux du plan d'actions du SPIC
- 6** Informations & questions diverses

# 1 Présentation de la Récré qui accueillera le BIT

- Présentation du projet et état des lieux du chantier par Michael Fuseau, vice-président en charge du numérique
- Echanges



Présentation de ce nouvel équipement par Michaël Fuseau (*VP en charge du numérique*), introduit par la Présidente

Les membres approuvent cette présentation, ce lieu hybride et transversal qui va faire émerger des dynamiques diverses et variées. Très encourageant pour le service tourisme devant le développement grandissant du tourisme digital

Il semble important de s'assurer de l'autorisation de la borne extérieure auprès de la municipalité.

## 2 Baromètre touristique 2024

---

- Les **chiffres clés** de l'année 2024
- Focus sur la taxe de séjour et **son évolution**



Les membres ont reçu en amont les chiffres clés.  
Aucune remarque particulière n'est apportée sur ces données.

### 3 **Renouvellement de classement de l'OT en cat.II**

---

La Préfecture a, en date du 6 décembre 2024, renouvelé le **classement de l'Office de tourisme en catégorie II**, Ce classement est valable **5 ans**,

Ceci fait suite à notre dépôt de dossier répondant à un certain nombre de critères :

*nb de jours d'ouverture / les langues parlées par le personnel d'accueil / une info accessible 7/7 / un accompagnement des prestataires (classement/labels,PLP,,,) signalétique / fonctionnalité de l'espace d'accueil/notre accessibilité pour les PMR/nos supports d'informations print et web.../le service client/ la tenue de statistiques*

La prochaine étape sera le renouvellement de la Marque Qualité aujourd'hui dénommée « **Destination d'excellence** ». Deadline: octobre 2026

## 4 Compte financier unique 2024

Le vote du CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612-12 du CGCT. Le CFU est soumis au vote de l'assemblée délibérante, selon un calendrier et des modalités comparables à celles en vigueur pour le compte administratif : 30 juin N+1.

Service Public Industriel et Commercial (SPIC), exploité en régie, le budget de l'Office de Tourisme est géré selon la norme comptable M4.

### Les Dépenses d'Exploitation

	Budgétisé 2024	Réalisé 2024	Taux réalisation
<b>011-Charges à caractère général</b>	<b>216 819,00 €</b>	<b>203 955,62 €</b>	94,07%
<b>012- Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>216 547,00 €</b>	<b>214 366,17 €</b>	98,99%
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>43 243,13 €</b>	<b>4 368,86 €</b>	10,10%
<b>66- Charges financières</b>	<b>18 526,00 €</b>	<b>17 601,78 €</b>	95,01%
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>2 150,00 €</b>	<b>2 150,00 €</b>	100,00%
<b>68- Dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>5 705,00 €</b>	<b>5 705,00 €</b>	100,00%
<b>Total dépenses réelles d'Exploitation</b>	<b>502 990,13 €</b>	<b>448 147,43 €</b>	89,10%
<b>023- Virement à la section d'investissement</b>	<b>13 442,00 €</b>		
<b>042- Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>54 967,00 €</b>	<b>54 363,79 €</b>	98,90%
<b>Total dépenses d'ordre d'Exploitation</b>	<b>68 409,00 €</b>	<b>54 363,79 €</b>	79,47%
<b>Exploitation-Dépenses</b>	<b>571 399,13 €</b>	<b>502 511,22 €</b>	87,94%

Les dépenses enregistrées au **chapitre 011** sont légèrement en deçà des prévisions. Ce chapitre couvre principalement les coûts liés à l'organisation de la fête du vin, à l'achat de produits pour la boutique, à la billetterie, à la location des locaux occupés par le siège de l'office de tourisme de Bourg, ainsi qu'à l'entretien et à la réparation des pontons. Il inclut également la redevance versée au Port Autonome pour l'occupation du domaine public, ainsi que le reversement de la part de la taxe de séjour au Département.

Le **chapitre 012**, qui enregistre les charges de personnel. Elles correspondent aux prévisions.

Seules environ 10% des dépenses ont été réalisées sur le **chapitre 65** qui prévoyait la participation de l'Office de Tourisme à BBTE et aux actions leader dans le cadre de BBTE, le reversement de la part de la Taxe de séjour au Département, quelques subventions dans le cadre des événements oenotouristiques et une étude d'opportunité. L'écart entre les prévisions et les réalisations est justifié par l'inexécution des actions leader dans le cadre de BBTE et le reversement de la taxe de séjour sur un autre chapitre (chapitre 011).

Le **chapitre 66** comptabilise les intérêts de la dette. Les crédits consommés sont concordants aux prévisions. Il constitue 3,93 % des dépenses d'exploitation réelles de ce budget.

Les Charges exceptionnelles (**chapitre 67**) comprennent les subventions versées aux associations du territoire ayant un lien avec le tourisme. Les réalisations correspondent aux prévisions.

La dotation aux provisions relative aux risques d'avaries sur les embarcadères est inscrite au **chapitre 68**. Les dépenses sont conformes aux prévisions.

Les crédits inscrits au **chapitre 023** contribuent à l'autofinancement de la section d'investissement. Il ne donne pas lieu à réalisation. Ce dernier est constaté par l'affectation du résultat à l'issue de l'exercice.

Le **chapitre 042** enregistre l'écriture d'ordre liée à l'amortissement des biens (dépense de fonctionnement et recette d'investissement). Les réalisations sont en adéquation avec les prévisions.

## Les Recettes d'Exploitation

	Budgétisé 2024	Réalisé 2024	Taux réalisation
<b>70- Ventes de produits fabriqués, prestations</b>	<b>146 000,00 €</b>	<b>158 544,05 €</b>	108,59%
<b>75- Autres produits de gestion courante</b>	<b>168 205,00 €</b>	<b>151 407,84 €</b>	90,01%
<b>77- Produits exceptionnels</b>	<b>185 169,00 €</b>	<b>187 956,47 €</b>	101,51%
<b>78- Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions</b>		<b>17 115,00 €</b>	
<b>Total recettes réelles d'Exploitation</b>	<b>499 374,00 €</b>	<b>515 023,36 €</b>	103,13%
<b>042- Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>33 906,00 €</b>	<b>33 905,71 €</b>	100,00%
<b>Total recettes d'ordre d'Exploitation</b>	<b>33 906,00 €</b>	<b>33 905,71 €</b>	100,00%
<b>Exploitation - Recettes</b>	<b>533 280,00 €</b>	<b>548 929,07 €</b>	102,93%

Constituées des ventes des produits de l'Office de Tourisme (fêtes du vin, produits boutique, produits touristiques, billetterie), les recettes réalisées au **chapitre 70** sont supérieures aux prévisions. Une estimation prudente en est la raison.

La taxe de séjour et des redevances liées aux appontements des compagnies fluviales et des day cruises sont enregistrées au **chapitre 75**. Sur l'exercice 2024, les encaissements de la taxe de séjour ne comprennent pas la part Région, contrairement à la part département. Ce qui justifie cet écart.

Le **chapitre 77** comprend, essentiellement, la [subvention d'équilibre](#) du budget général : 185 169€.

La reprise sur provisions pour charges relatives à la réalisation de travaux de réparation des embarcadères est comptabilisée au **chapitre 78**. La provision arrivant à terme en 2024, la reprise correspond au solde non repris, soit la totalité des provisions sur 3 ans.

Le **chapitre 042** tient compte de l'écriture d'ordre visant à constater l'amortissement des subventions perçues. L'équilibre se fait par une dépense en section d'investissement.

## Résultats d'Exploitation 2024

Résultat de l'exercice	46 417,85 €
Résultat antérieur reporté	38 119,13 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>84 536,98 €</b>

### Les Dépenses d'Investissement

	Budgétisé 2024	Réalisé 2024	Taux réalisation
<b>16- Emprunts et dettes assimilées</b>	27 000,00 €	27 000,00 €	100,00%
<b>21-Immobilisations corporelles</b>	10 119,00 €	9 777,44 €	96,62%
<b>Total dépenses réelles d'Investissement</b>	<b>37 119,00 €</b>	<b>36 777,44 €</b>	99,08%
<b>040- Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	33 906,00 €	33 905,71 €	100,00%
<b>Total dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>33 906,00 €</b>	<b>33 905,71 €</b>	100,00%
<b>Investissement -Dépenses</b>	<b>71 025,00 €</b>	<b>70 683,15 €</b>	99,52%

Le remboursement du capital des emprunts est enregistré au **chapitre 16**. Les réalisations sont conformes aux prévisions.

Le **chapitre 21** comprend les dépenses liées à l'aménagement du nouveau siège de l'Office de Tourisme de Bourg (travaux et équipements) et à l'acquisition de petit matériel.

Le **chapitre 040** tient compte des écritures d'ordre visant à constater l'amortissement des subventions perçues (recette fonctionnement inscrite au chapitre 042). Les réalisations correspondent aux prévisions.

## Les Recettes d'Investissement

	Budgétisé 2024	Réalisé 2024	Taux réalisation
<b>13- Subventions d'investissement</b>	4 401,83 €	4 401,83 €	100,00%
<b>Total dépenses réelles d'Investissement</b>	4 401,83 €	4 401,83 €	100,00%
<b>021- Virement de la section de fonctionnement</b>	13 442,00 €		
<b>040- Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	54 967,00 €	54 363,79 €	98,90%
<b>Total dépenses d'ordre d'Exploitation</b>	68 409,00 €	54 363,79 €	79,47%
<b>Exploitation-Dépenses</b>	72 810,83 €	58 765,62 €	80,71%

Le **chapitre 13** comprend le solde de la subvention allouée par l'Etat pour la réalisation des travaux d'aménagement du nouveau local de l'Office de Tourisme de Bourg.

Contrepartie du chapitre 023 de la section de fonctionnement, les recettes inscrites au **Chapitre 021** correspondent au virement de la section de fonctionnement. Il ne donne pas lieu à réalisation. Il est constaté par l'affectation du résultat (1068) à l'issue de l'exercice.

Les écritures d'ordre liées aux amortissements des biens sont enregistrées au **chapitre 040**. (L'équilibre se fait par une dépense en section d'exploitation chapitre 042). Les réalisations sont conformes aux prévisions.

### Résultats d'investissement 2024

Résultat de l'exercice	- 11 917,53 €
Résultat antérieur reporté	147 926,66 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>136 009,13 €</b>

L'affectation de résultat proposée est la suivante :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A- Résultat de l'exercice	46 417,85 €
B- Résultat antérieur reporté (Ligne 002 du Compte Administratif)	38 119,13 €
<b>C- Résultat de clôture à affecter (C=A+B)</b>	<b>84 536,98 €</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
D- Résultat de l'exercice	- 11 917,53 €
(Ligne 001 du Compte Administratif)	147 926,66 €
<b>F- Résultat de clôture (F=D+E)</b>	<b>136 009,13 €</b>
G -Dépenses d'investissement engagées non mandatées	- €
H- Recettes d'investissement restant à réaliser	- €
<b>I- Solde des restes à réaliser (I=G+H)</b>	<b>- €</b>
<b>Besoin de financement (F+I)</b>	<b>- €</b>
<b>Excédent de Financement (F+I)</b>	<b>136 009,13 €</b>
<b>Affectation en réserve (1068)</b>	<b>- €</b>
<b>Report en fonctionnement (002)</b>	<b>84 536,98 €</b>

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
	<b>84 536,98 €</b>		<b>136 009,13 €</b>
(D002)	(R002)	(D001)	(R001 ou R1068)

Les membres émettent, à l'unanimité, un avis favorable au CFU 2024 du SPIC

## 5 Etat des lieux du plan d'actions du SPIC

---

Un plan d'actions triennal réparti autour d'enjeux phares selon 3 axes principaux :

- **Axe 1 : le tourisme fluvial,**
- **Axe 2 : l'oenotourisme,**
- **Axe 3 : la mise en valeur du patrimoine bâti, naturel et de l'offre culturelle**

Des axes transversaux viennent compléter ce plan d'actions

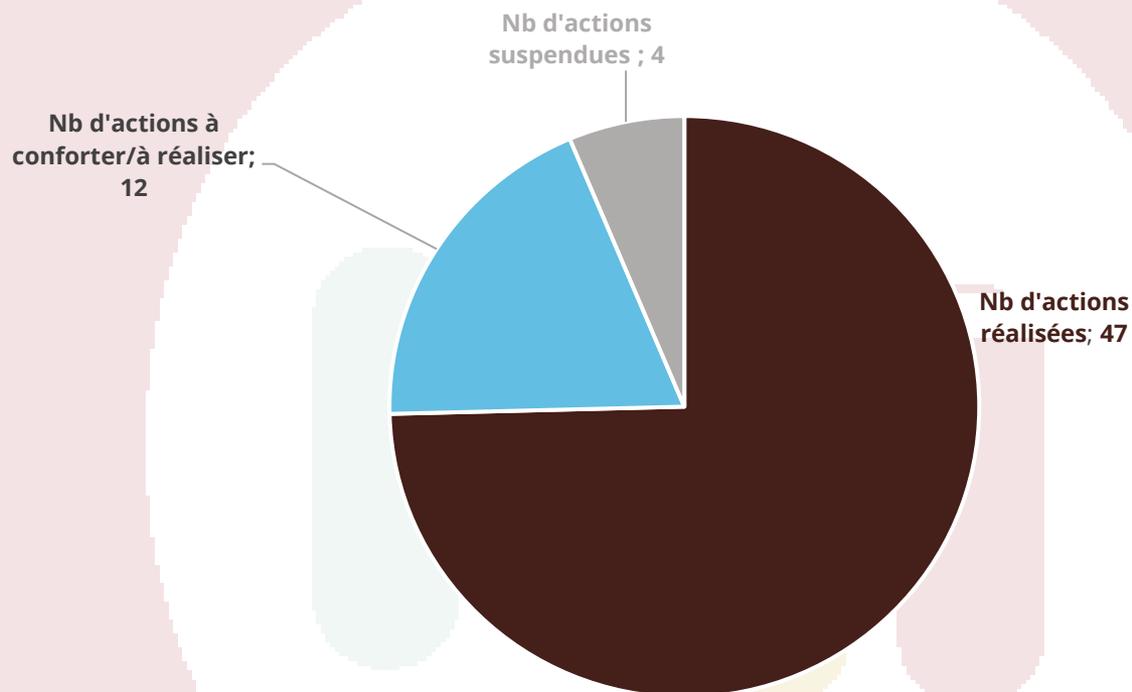
- La promotion
- L'accompagnement des prestataires
- L'implication des habitants
- Les moyens

Au total, ce sont près de 63 actions et objectifs fixés sur la période 2022-2025

**Le taux de réalisation au 1<sup>er</sup> mars 2025 est de 79,6%**

## 5 Etat des lieux du plan d'actions du SPIC

---



Bilan du plan d'actions 2022-2025

Les membres remarquent que les actions ajournées sont, pour la plupart, des actions BBTE et trouvent dommageable ce constat.  
Un état des lieux sera, à nouveau, établi en fin d'année

## 6 Informations & questions diverses

- Marque « Petite cité de caractère » en prévision pour la commune de Bourg, Une visite de la commission « Petites cités de caractère » a validé la candidature de Bourg,
- Subventions d'événements oenotouristiques
  - Nuit du terroir : 1 650€
  - Terroir en fête : 500€
- Editions BBTE 2025
  - 1 magazine Escale
  - 1 Carte touristique (*nouveauté*)
- Les actions de l'OT pour la saison estivale
  - Accueil hors les murs à Bourg / stand pilat / ateliers de dégustations aux abords du BIT/animations pêche au Moron 23 juillet et 12 août
  - Petits déj estivants (*juillet/août*)
  - Visites guidées des mercredis de juin à septembre et 2 dates spéciales « Cubzac »
  - Mise en état des 3 principales boucles de randonnée (*Bourg-Lansac-Prignac-St André*)
  - 1 campagne estivale sur le mobilier urbain G3C
- Le parc de VAE : point sur son devenir
- Proposition spot publicitaire 20's par le groupe [MyTF1](#), Coût 6800€ HT. Propriété à Bourg cubzguais après. 100 000 vues, diffusion choisie
- Nouveau spectacle exclusif [Poupidou sisters](#) pour la compagnie fluviale AVALON



Marque « Petite cité de caractère » : M.Joly informe les membres que l'OT va être sollicité pour accompagner la mairie sur la constitution du dossier ayant pour deadline septembre,

### Concernant les actions de l'OT:

Ateliers dégustation aux abords du BIT: l'objectif est de mettre en avant les producteurs locaux (*Bx45 et Café de Paris*) avec qui nous travaillons déjà en boutique à St André via des dégustations au cours de l'été, devant le BIT. Ceci incitera ainsi les visiteurs à découvrir leur OT local et la boutique. M.Mieyeville propose qu'un @ lui soit adressé pour se faire le relais auprès de la Municipalité et des autorisations nécessaires. Certains membres proposent que le stand soit directement sur le marché avec présence de l'agent de l'OT auprès du viticulteur. Cependant, ceci ne permettra pas de faire rentrer les visiteurs au BIT, et condamnera la partie billetterie qui fonctionne très bien le samedi matin.

### Le parc de VAE:

Les membres ne sont pas ok avec les échanges de la société LOVELEC et le prix de location qu'il proposerait, jugé trop élevé (autour des 60€). De plus, les membres s'accordent sur le fait que nous ne pouvons lui assurer une rentabilité à l'avance

Concernant l'autre prestataire potentiel (Quad Tauriac), le partenariat est à étoffer. Pour la saison à venir, on continue comme tel avec 8 vélos en état de fonctionner.

Les membres sont informés qu'un projet de stations vélos en libre service sur St André est à l'étude, ce qui permettrait de répondre à la mobilité et de ne pas investir dans un nouveau parc de VAE sur St André,

### Spot publicitaire MyTF1: (diffusion printemps 2026)

Les membres sont favorables à cet investissement et le fait d'être propriétaire du spot qui pourrait amener des partenariats (expl: villa Monciné). Concernant le choix de diffusion (CSP/Codes postaux...), un membre fait part de son expérience professionnelle et se propose d'apporter son expérience à l'OT.



**Merci de votre attention**

